

SOLIDARITÉ. Le projet Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile a abouti

Accompagner l'enfant vers l'autonomie



L'inauguration d'un beau projet. (photo E.A.)

Pas de ruban à couper pour cette inauguration un peu particulière. Les personnalités réunies à l'école de la Ville, vendredi, étaient là pour constater l'aboutissement du projet Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (Sessad Côte basque). Le Sessad de Saint-Jean-de-Luz et Hendaye est géré par l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public.

Il est agréé pour assurer le suivi d'enfants et adolescents, présentant une déficience intellectuelle mais permettant une scolarisation dans le milieu ordinaire. Le Sessad intervient à la demande de la famille, son fonctionnement est placé sous le contrôle de la Ddass. Jean-Jacques Gouillardet, président de l'association des PEP 64, en a présenté les objectifs.

Tous à l'école

L'enfant pris en charge par le Sessad est inscrit à l'école comme les autres élèves. Il est soutenu dans sa scolarité et dans ses apprentissages. Les interventions des personnels du Sessad sont ajustées à ses besoins, ainsi qu'aux conditions et aux exigences de la vie scolaire. Son accueil est favorisé auprès de l'ensemble des enseignants, mais aussi auprès des autres enfants ainsi que des parents. Le Sessad aide, par ailleurs, à la connaissance et à l'acceptation du handicap pour une inclusion scolaire réussie.

Un service nécessaire

Ce service accompagne actuellement 8 enfants de 3 à 18 ans scolarisés soit individuellement, soit collectivement dans des « classes pour l'inclusion scolaire ». Ils sont trois à l'école de la Ville, à Hendaye. Ils peuvent également être scolarisés dans des Unités pédagogiques d'insertion, situées sur les territoires des communes de Ciboure, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz et Urrugne. Après une année d'expérience, le Sessad Côte basque est complet, une liste d'attente est déjà ouverte. Christian Espil, directeur de l'institution a rappelé qu'aujourd'hui, le contexte social avait changé : l'enfant handicapé a toute sa place dans le monde ordinaire. Il envisage déjà l'avenir de ces enfants au collège. Maïté Piñero, directrice médicale, a bien insisté sur le fait que le Sessad représentait, au-delà des techniques thérapeutiques mises en oeuvre, un véritable projet de vie pour l'enfant. Des parents ont témoigné que leur fils en avait retiré un grand bénéfice. Le député Daniel Poulou, s'est réjoui de constater que grâce au Sessad, ces jeunes auront les mêmes chances et connaîtront une vie normale dans une société difficile. Au-delà des soins appropriés, cette reconnaissance souligne toute l'humanité de la mission du Sessad.

Sessad de Saint-Jean-de-Luz : hôpital Udazkena, 19 ave Ithurralde. Tél. 05 59 51 46 72.

Antenne Hendaye : cabinet médical, 16 rue du Port. Tél. 05 59 20 15 78.

Auteur : E. A.

Tags : [Hendaye](#) [Education](#) [Enseignement](#) [saint-jean-de-luz](#) [ciboure](#) [urrugne](#) [St Jean de Luz - Hendaye](#)

 [Lancer l'impression](#)

SUDOUEST.COM

Toute l'actualité régionale avec [Sudouest.com](#)

A découvrir : [Blogsudouest.com](#), [créez votre blog gratuit](#) / Annonces en ligne : [Auto](#), [Immo](#), [Emploi](#), [Légales](#).

[L'annuaire des associations](#) (Béarn, Charente, Charente Maritime, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pays Basque)